



Caderousse

Infos



C'EST LA RENTRÉE

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

LA DIGUE : patrimoine sous surveillance

N°4
Septembre
2022

www.caderousse.fr



sommaire

P. 3
BIEN VIVRE ENSEMBLE

P. 4
RETOUR EN IMAGES

P. 6
VIE MUNICIPALE

P. 9
LA DIGUE

P. 13
RETOUR SUR LES FESTIVITÉS

P. 16
DOSSIER : C'EST LA RENTRÉE

P. 20
COMMERCES / ÉCONOMIE

P. 22
SENIORS : LA SEMAINE BLEUE

P. 24
ASSOCIATIONS

P. 26
TRIBUNES LIBRES

P. 27
AGENDA

Magazine périodique
édité par la Mairie de Caderousse
Responsable de la publication :
Christophe Reynier-Duval - maire
Rédaction : Sylvie Merlet (SyM Communication)
Services de la mairie
Maquette et infographie : Sylvie Merlet et Imp. Bayle
Crédit photos : Emmanuel Chandelier - Sylvie Merlet
(SyM Communication)
Impression : Imp. Bayle

Chères caderoussiennes, chers caderoussiens,

L'été a été festif et joyeux à Caderousse !

Je souhaite remercier tous les élus qui ont œuvré à la préparation d'une programmation variée et rythmée, faisant plaisir à un très large public.

J'adresse aussi mes plus vifs remerciements à tous les bénévoles investis au sein de leur association, qui ont largement participé au succès de cette saison estivale. Engagés à nos côtés tout au long de l'année, ils donnent sans compter de leur temps et mettent leurs talents et leur générosité au profit de l'animation de notre commune. La journée des associations qui leur a été dédiée, début septembre a, une nouvelle fois démontré la force du bénévolat, le dynamisme et la richesse du tissu associatif présent sur le village.

Vous retrouverez dans ce numéro de nombreuses photos des principaux événements qui nous ont permis de nous retrouver et de partager de beaux moments de convivialité. En témoignage notamment, les foodtrucks qui ont pour la deuxième année rencontré un franc succès, tout comme le festival du théâtre de rue qui a comblé petits et grands venus d'horizons bien différents.

Si l'été a été festif, il a aussi été très actif. Comme nous nous y sommes engagés dans notre feuille de route, l'amélioration du cadre de vie et le renforcement des services de proximité offerts aux Caderoussiennes et Caderoussiens est l'une des priorités de notre action municipale. Nous avons donc profité des vacances scolaires pour lancer plusieurs aménagements.

Les travaux de l'Espace France Services et de l'agence postale communale ont débuté. Ils offriront d'ici la fin d'année un meilleur accès aux services de l'Etat en ligne mais aussi des bureaux adaptés et une salle dédiée à l'accueil des ateliers numériques.

La rénovation de certains espaces de la crèche « Le Caderoussel » permettra de répondre aux attentes des familles et du personnel et plus encore aux besoins des enfants.

La reprise d'un réseau de canalisations à l'intérieur du village, le chantier de la nouvelle station d'épuration, les travaux d'entretien au sein du groupe scolaire Jean Moulin sont autant d'autres projets poursuivis durant ces 2 mois d'été.

Dans l'attente de vous retrouver pour partager d'autres heureux moments, je tenais à souhaiter une bonne rentrée à chacun d'entre vous.

Bonne lecture.

Votre maire
Christophe REYNIER-DUVAL



UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS LES CADEROUSSIENS

Les mutuelles ont un statut juridique de personnes morales de droit privé à but non lucratif, ce qui les différencie des sociétés d'assurances mutuelles, qui ont, elles, une vocation lucrative.

Les premières mènent au moyen des cotisations versées par leurs membres et dans l'intérêt de ces derniers une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide.

Tous les habitants de Caderousse (actifs, retraités, personnes en recherche d'emploi, jeunes, commerçants, artisans...) peuvent souscrire à la mutuelle communale Mutéo, sans questionnaire médical, avec une garantie immédiate à vie.

Les +

- Des tarifs compétitifs,
- La garantie obsèques,
- Le tiers payant national,
- Assistance et réseau de soins particuliers

Nouveauté : Depuis décembre 2020, les formalités administratives sont allégées, vous pouvez interrompre votre contrat de mutuelle plus facilement grâce à la résiliation infra-annuelle : contactez votre correspondant pour comparer vos garanties !

Le cabinet Mutéo, représentant local de Miel Mutuelle, propose des rendez-vous tout au long de l'année afin de vous conseiller au mieux et de vous assister dans vos démarches.

Une permanence est organisée à la mairie : tous les 2^e jeudis du mois.
Renseignements complémentaires
au 04 66 22 76 69 ou contact@muteo.fr



L'an passé, la mobilisation des Caderoussiens a permis de récolter 1 399 €

OCTOBRE ROSE : MOBILISATION CONTRE LE CANCER DU SEIN

Depuis 27 ans, Octobre Rose est une campagne consacrée à la lutte contre le cancer du sein. Cette campagne permet d'informer les femmes sur la nécessité d'un dépistage précoce, autour d'évènements et d'actions festives. La commune se mobilise au cours de ce mois avec l'aide des associations afin de collecter des fonds au profit de la Ligue Contre le Cancer de Vaucluse et soutenir la recherche.

Plusieurs rendez-vous et temps forts rythmeront ce mois d'octobre et cette nouvelle édition : lancement de la campagne le 1^{er} octobre avec l'illumination de l'olivier et l'accrochage de soutiens-gorge, soirée théâtre, vente de tee-shirts et objets, marche pédestre et tournois sportifs.

Toutes les dates et horaires sont à retrouver dans le programme des animations : www.caderousse.fr

RETOUR EN IMAGES



30 avril : Caderousse a fêté Carmentran

Le carnaval a réuni petits et grands qui ont laissé parler leur créativité : maquillage et déguisements ont donné des couleurs et ont rythmé cette belle parade dans les rues du village.



7 mai : la Zombie Rue

A l'invitation de l'association Arcad, une cinquantaine de participants se sont lancés dans une grande chasse aux trésors géante dans les rues du village. Une course effrénée pour le plus grand plaisir des enfants et adolescents.



20 mai : le village compte 8 boîtes à livres !

Réalisées en partenariat avec les enfants de la crèche, du centre de loisirs les Cabanes, d'Arcad et des résidents de l'EHPAD Jeanne de Baroncelli, ces boîtes à livres installées en cœur de village, aux abords de l'école et de la salle des fêtes vous invitent à la découverte des plaisirs de la lecture.



8 juin : inauguration de l'arboretum

Ce projet, cher au cœur de l'équipe municipale, a transformé les abords de la salle des fêtes en un jardin botanique paysager. L'aménagement terminé comprend la plantation de plusieurs variétés d'arbres. Les essences méditerranéennes choisies sont adaptées au climat et moins exigeantes en période de canicule : elles apporteront ombre et esthétique à ce nouvel écrin de verdure.



18 juin : franc succès pour le gala de danse

Organisé par ArCad, il a offert un magnifique spectacle, sur le thème des danses du monde. Les jeunes de l'association ont montré tout leur talent devant un parterre de parents et amis. Félicitations aux artistes et aux bénévoles d'ArCad pour la qualité de ce spectacle et pour l'ensemble des activités proposées tout au long de l'année.



26 juin : A l'heure des vacances et après deux ans de crise sanitaire, le groupe scolaire a renoué avec la traditionnelle fête de fin d'année. Entre deux chansons et danses, les élèves de CM2 quittant l'école pour le collège ont reçu une calculatrice alors que les enfants passant de la maternelle à la primaire recevaient un dictionnaire.



5 juillet : marché hebdomadaire

Il y a tout juste un an, le marché hebdomadaire se déplaçait pour s'installer avenue Jean Jaurès. En douze mois, il s'est largement étoffé et accueille aujourd'hui une dizaine de commerçants non sédentaires. C'est le rendez-vous incontournable du mardi matin, pour les Caderoussiens qui viennent s'approvisionner en produits frais et locaux de qualité.

6 juillet : le Conseil Municipal des Enfants au Sénat

Les huit élus du CME étaient les invités du sénateur du Vaucluse, Jean-Baptiste Blanc pour une visite guidée du Sénat. Accompagnés par Monsieur le Maire, son adjointe Christelle Aubertin, Valérie Pécol, coordinatrice enfance jeunesse et Madame Matifas, enseignante, les jeunes élus ont découvert la chambre haute du Parlement français et les coulisses du Palais du Luxembourg.



7 juillet : fête de fin d'année à la crèche "le Caderoussel"

Accueillis par l'équipe de la crèche "le Caderoussel", les enfants, parents et les élus ont participé à une belle fête de fin d'année. Autour d'une exposition photos, de jeux, de plusieurs stands et d'un délicieux goûter, tous ont fêté l'arrivée de l'été et des vacances.

VIE MUNICIPALE

VISITES DE QUARTIER « au plus proche de vous »

Deux réunions de quartier (Les Islons 1 et le haut de la rue du Docteur Guérin) ont permis à Monsieur le Maire et à des membres de son équipe d'aller sur le terrain.

« Il est important que les élus rencontrent leurs administrés pour rester au plus près de leurs attentes et des besoins du territoire » explique Christophe Reynier-Duval. « Ces échanges nous ont permis d'ouvrir un dialogue constructif sur plusieurs problématiques de la vie quotidienne ». Différents thèmes ont été abordés : insécurité, propreté urbaine, entretien du cadre de vie, vitesse excessive, stationnement... Certaines réponses ont déjà été apportées, d'autres exigent d'être étudiées plus en profondeur.

Retours sur les visites

24 mai : quartier les Islons 1

Propreté urbaine :

→ Une attention va être portée par les services de l'intercommunalité sur l'entretien des engins pour éviter les traces d'huile sur le goudron

Vétusté du panneau d'affichage :

→ Supprimé à la demande des riverains

Manque d'entretien de certains végétaux :

→ Reprise de l'entretien et enlèvement prochain de la souche de l'arbre mort situé à l'entrée du lotissement

Insécurité due à des cambriolages dans le lotissement :

→ Installation de panneaux Voisins Vigilants et déploiement des patrouilles de police



27 avril : Haut de la rue du Docteur Guérin

Difficultés de circulation :

→ Concernant la vitesse excessive de certains véhicules, pose d'un nouveau panneau de limitation à 30km/h à proximité de la Porte Castellan

Difficultés de stationnement :

→ A l'automne, lancement d'une étude pour envisager la création d'un parking d'une quinzaine de places aux abords du lavoir. Cette amélioration du cadre de vie sécurisera le cheminement des piétons et permettra la végétalisation des façades des riverains qui le désirent

Deux autres visites sont programmées en cette rentrée : les Islons 2 (le 13 septembre) et les Islons 3 (le 26 septembre)

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Lancée au deuxième trimestre, l'aide pour passer le permis de conduire ou la conduite accompagnée est un dispositif prometteur.

« Les jeunes ont souvent des difficultés pour acquitter le coût du passage de leur permis de conduire, important pour se déplacer en milieu rural » explique M^{me} Fontanon, agent municipal en charge de ce dossier au sein du CCAS. « Son obtention nécessite des moyens financiers qui ne sont pas toujours à la portée de toutes les familles. C'est en cela que cette bourse est un vrai coup de pouce. Elle participe aux nouvelles actions intergénérationnelles développées et portées par le biais du CCAS ».

Le dispositif

Les dossiers, à remplir par les candidats, sont à retirer à la mairie ou à l'EFS. Un jury vérifie s'il est complet et la motivation du candidat. Une fois le dossier validé, le jeune signe une charte d'engagement avec la commune.

Le CCAS de Caderousse verse alors directement l'aide à l'auto-école choisie par le bénéficiaire. En échange, ce dernier devra participer à 20h d'engagement citoyen sur le territoire, en lien avec l'activité d'un service municipal, ou une action ciblée (par exemple le world clean up day qui aura lieu le 17 septembre). « Le montant est limité à 500 € par dossier, ce qui permettra à la commune d'aider plus de jeunes dans la durée puisque cette action sera pérennisée et reconduite dans les prochaines années » précise M^{me} Fontanon.

Inscrivez-vous

La bourse municipale a déjà fait trois heureux : trois jeunes ayant déposé leur candidature en mai ont démarré leur formation au permis de conduire cet été et ont été accueillis au sein des services de la mairie.

Vous êtes intéressé pour bénéficier de cette aide ? N'hésitez pas, une nouvelle session de cinq places est actuellement ouverte.

Informations et modalités :

CCAS - mairie de Caderousse
04 90 51 98 53 ou 06 72 71 08 33

ÉCOUTE ET INFORMATIONS

Lors de ces derniers mois, Christophe Reynier-Duval a présidé plusieurs réunions publiques à l'initiative de la commune ou en partenariat avec les services de l'Etat, qui ont permis d'aborder différents dossiers d'actualité.



12 mai : opération « ravalement des façades »

De nombreux Caderoussiens se sont déplacés pour s'informer sur les modalités, notamment financières, de l'action d'embellissement du cadre de vie par le ravalement des façades du cœur de ville. Cette action est conduite en partenariat avec Soliha, dont un représentant a coanimé la réunion et tient des permanences régulières à la mairie. Pour rappel, l'aide peut monter jusqu'à 30 % du montant des travaux, dans la limite de 2280 euros.



31 mai : réunion assainissement non collectif (SPANC)

Cette réunion, en présence de représentants du syndicat mixte Rhône Ventoux, avait pour objectif d'informer les Caderoussiens sur les contrôles à effectuer sur les installations individuelles de traitement des eaux domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.



Réunion entre les agriculteurs et la gendarmerie

De nombreux vols d'asperges et de fraises ont été commis durant le printemps dans les champs de Caderousse. Afin d'accompagner les agriculteurs dans leurs démarches et tenter de trouver une solution pour faire face à ces actes d'incivilité répréhensibles, Christophe Reynier-Duval a réuni les professionnels concernés et les représentants de la gendarmerie nationale. Des expérimentations sont, depuis, en cours de déploiement.



Réunion avec les professionnels de santé

Le maintien de l'offre de santé est une des priorités municipales. Le maire a rencontré les deux généralistes en activité à Caderousse, ainsi que les infirmières, kinés et pharmaciens. Cette réunion a permis d'échanger sur la situation médicale et amorcer la réflexion sur les pistes d'attractivité à développer pour éviter le phénomène de désert médical, qui menace le milieu rural, déjà rencontré sur plusieurs communes Vauclusiennes.

MODERNISATION DE L'ESPACE FRANCE SERVICES (EFS) « une continuité de services avant tout »

Depuis avril 2021, Caderousse a rejoint les 2 196 autres EFS du territoire national, dont l'objectif est de faciliter et rapprocher les services pour effectuer les démarches administratives du quotidien des Français.

Dans le cadre de sa labellisation « Etablissement France Services », la commune de Caderousse a œuvré pour bénéficier d'une subvention de 50 599 € versée par l'Etat, afin de moderniser entièrement ce lieu.

Débutés le 27 juin, les travaux vont permettre de créer un espace ouvert donnant librement accès aux services de l'Etat en ligne pour tous, ainsi que des bureaux de confidentialité pour pouvoir traiter des dossiers plus sensibles.



Les locaux de l'actuelle Agence Postale Communale (APC) sont aussi prévus dans ces travaux de modernisation. Enfin une salle contiguë, à ce jour inoccupée, sera entièrement rénovée, équipée, puis dédiée aux ateliers numériques, jusqu'ici dispensés à la Poterne du Barri.

Depuis la mi-août et jusqu'au mois de décembre, de façon temporaire, les usagers de l'EFS et l'APC seront accueillis juste à côté de l'espace actuel, dans les locaux qui serviront ultérieurement aux ateliers numériques.

Le chantier terminé, l'Espace France Service et l'Agence Postale Communale réintégreront leur site initial offrant alors de meilleures conditions d'accueil pour le public.



BIENVENUE À AURORE AMOURDEDIEU

Responsable des services techniques

Après 27 années au sein des services techniques de la mairie, Olivier Taurelle responsable des services a choisi de partir vers une autre collectivité et relever de nouveaux défis. Caderousse perd un professionnel de qualité par ses compétences techniques, polyvalentes, sa connaissance du territoire et de ses spécificités. Nous lui souhaitons un bel horizon professionnel dans ses nouvelles fonctions.

Il est remplacé depuis mi-juillet par Aurore Amourdedieu. La jeune femme intègre la mairie de Caderousse comme responsable des services techniques. Sa solide expérience des collectivités en fait une technicienne aguerrie à la gestion des dossiers. Elle aura, notamment, la charge du suivi de plusieurs projets urbains et la réalisation des travaux programmés par la mairie de Caderousse.



LA DIGUE

UN ÉLÉMENT DE PATRIMOINE HISTORIQUE ET HYDRAULIQUE

La digue domine le village et s'ouvre sur deux entrées : la Porte Léon Roche et la Porte Castellan. L'alignement de majestueux platanes autour de la digue donne à Caderousse son surnom « d'Île Verte ». Ces dernières années, une pousse importante de végétaux conduit à l'éclatement des joints et fragilise la structure.

Jusqu'au 1^{er} juillet 2022, le monument était entretenu avec des désherbants et des pesticides chimiques. Particulièrement efficaces, ces produits sont interdits depuis le 1^{er} juillet 2022.

Face à l'état actuel de la digue et sans attendre une actualité climatique préoccupante, (une longue période estivale de sécheresse et des prévisions de pluies Cévenoles), le maire a alerté et sollicité les services de l'Architecte des bâtiments de France et les services de l'Etat, dès le mois de mars pour trouver des méthodes alternatives performantes pour entretenir cet ouvrage.

L'imposante digue en pierres blanches ceinturant la commune fut construite de 1860 à 1866 pour faire face aux nombreuses inondations. Elle protège aujourd'hui plus de 1000 personnes, sur les 2700 habitants.

L'ouvrage, dans sa facture actuelle, date du milieu du XIX^e s. En effet, à la suite de la terrible inondation de 1856 où l'eau s'éleva à 3,3 mètres au-dessus du niveau du sol, le Maire de l'époque, Léon Roche, commanda l'étude et la consolidation de la digue existante.

L'opération consista à rehausser et renforcer le dispositif minimal de protection des crues existant depuis le XV^e s. Ce monument est classé au titre de la sécurité, comme « intéressant la sécurité Publique (ISP) » par arrêté du 30 janvier 2006. Grâce à sa qualité technique et à sa rareté, il est inscrit en totalité à « l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH) » par arrêté du 5 novembre 2001.

D'une hauteur de 3 à 4 m selon les endroits et d'une longueur de 1,7 km, la digue est percée par deux portes. Elle comporte un mur extérieur à 45°, en empierrement et mur intérieur engazonné. Un chemin piétonnier permet de parcourir le sommet de la digue sur toute sa longueur. L'ouvrage est émaillé d'escaliers et de plans inclinés permettant d'accéder au chemin, tant depuis l'extérieur que de l'intérieur.



ENTRETIEN DE LA DIGUE : UNE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE DEPUIS 2018



La Communauté de Communes du Pays Réunion d'Orange (CCPRO), gestionnaire de l'ouvrage au titre de la compétence GEMAPI, réalise l'entretien courant de la digue, le débroussaillage des talus, les visites de surveillance et la propreté du chemin de ronde, en lieu et place de la commune.

L'intercommunalité a lancé des études hydrauliques et patrimoniales sur le système d'endiguement de Caderousse. D'une durée de 3 ans (2020-2022), ces études sont financées par l'Europe, l'Etat et le Département. Elles conjuguent deux approches, hydraulique et patrimoniale, afin de répondre aux obligations réglementaires et d'assurer la pérennité de cet ouvrage.

Ces études interviennent à la suite de premiers bilans sanitaires alertant, dès 2003, sur des phénomènes de dégradation.

UNE DIGUE MAL ENTRETENUE ?

C'est un reproche fréquemment adressé à la municipalité face aux mauvaises herbes envahissant les versants de la digue. Jusqu'au 1^{er} juillet 2022, son entretien était rendu possible par l'usage de produits chimiques très efficaces, limitant la pousse de la végétation. Depuis cette date et le calendrier issu de la loi Labbé du 6 février 2014, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite.

Dès lors, faute de moyens humains, matériels, financiers suffisants, les 1,7 km de digue semblent laissés à l'abandon. « Afin de solutionner cette problématique j'ai, en mars dernier, sollicité et alerté les services de l'Etat, pour obtenir des conseils sur des méthodes alternatives. En vain ». L'intercommunalité a quant à elle demandé aux services de la DRAAF la possibilité de bénéficier des dérogations prévues par la loi quant à l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires.

Le 22 mars dernier les services du pôle expertise phytosanitaire et environnemental de la DRAAF ont répondu : « **Dans la mesure où le danger n'est pas imminent et où la surface concernée (8 000m²) peut être maîtrisée par l'emploi d'un herbicide dit de bio contrôle, il n'est pas possible d'entrer dans le champ de la dérogation** ».

« Je ne peux pas me satisfaire d'une telle réponse » affirme Christophe Reynier-Duval.

« Comment puis-je expliquer à mes administrés qu'il n'est pas possible de bénéficier de la souplesse du régime dérogatoire, alors même que la loi Labbé autorise encore les produits phytosanitaires pour l'entretien des hippodromes, de certains stades ou green de golf ? ».

La CCPRO conduit actuellement une étude sur le système d'endiguement, qui devrait aboutir à l'établissement d'un programme de reprise de l'ensemble des joints de la digue.

Dans l'attente de la mise en œuvre de ce programme pluriannuel, l'urgence de la situation demeure, plus encore suite au fort épisode de sécheresse rencontré cet été et à la forte probabilité d'épisodes cévenols. « C'est pourquoi j'ai adressé un courrier à Madame Lorho, députée, à Monsieur Blanc, sénateur, au Président de l'association des maires de Vaucluse, au Président de l'association des Maires ruraux, à la Présidente du Département et à Madame la Préfète afin de les sensibiliser sur cette problématique et sur cette aberration législative » explique le Maire.



COMMENT LA COMMUNE APPREHENDRE-T-ELLE LE RISQUE INONDATION ?

Création d'une réserve communale de sécurité civile

Afin de permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes et dangereuses, la dizaine de bénévoles de la réserve a pour mission d'aider les équipes municipales en participant au soutien et à l'assistance à la population :

- Participation à l'évacuation d'un quartier
- Accueil des sinistrés dans un centre de regroupement
- Suivi des personnes vulnérables
- Surveillance des cours d'eau
- Aide au nettoyage et à la remise en état des habitations
- Aide dans leurs démarches administratives
- Collecte et distribution de dons au profit des sinistrés
- Etc

Station de pompage

Une station de pompage est présente dans la partie Sud du corps de digue. Elle a été conçue pour protéger le centre-ville en évacuant dans la lône les eaux de pluies intra-muros. En 2005, la rénovation de la station de pompage a permis de renforcer sa capacité de pompage, sa mise aux normes électriques, et d'installer un dispositif de télétransmission/automate de contrôle.

Mise à jour régulière du registre communal « personnes vulnérables »

Le CCAS tient à jour un registre des personnes vulnérables, qui évolue tout au long de l'année. Grâce à ce registre, élus et personnel communal ont connaissance de la situation de certaines personnes (isolées, mobilité réduite, etc...) qui devront être protégées en cas de survenance du risque.

Identification et mise à disposition d'un terrain refuge

Dans le cadre d'un partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône (la CNR), la commune a signé une convention de mise à disposition d'un terrain, en septembre 2021 pour bénéficier d'une zone de refuge et permettre aux Caderoussiens résidant en dehors du village de pouvoir stationner leurs véhicules sur des parcelles non inondables.

Réalisation d'exercices PCS

Au cours de l'année 2022, 2 exercices de mise en œuvre du Plan communal de sauvegarde (PCS) ont été effectués en lien avec la Préfecture et le SDIS afin de sensibiliser élus, personnel communal, bénévoles de la réserve communale de sécurité civile et l'ensemble des acteurs susceptibles d'être mobilisés. Chacun a ainsi pu se familiariser avec les réflexes et la conduite à tenir en cas de survenue du risque.

Diffusion d'un film « L'eau qui gronde »,

suivi d'un autre court métrage « Digue, écrevisses et belote au bord du Rhône) en janvier 2022 qui visait à informer sur le changement climatique et sensibiliser les Caderoussiens, notamment les nouveaux arrivants, sur le risque inondation.

Essai annuel des moteurs des barques communales



Exercice « installation des batardeaux »

Les Portes Léon Roche et Porte de Castellan, sont équipées de rails permettant l'installation de batardeaux (barrières étanches amovibles évitant l'entrée d'eau en cas d'inondation). Ces équipements en aluminium, plus légers et maniables, protègent l'intérieur du village jusqu'à une hauteur de 1,65m. Ils s'installent en moins d'une heure. Stockés intra-digues, ils sont déployés par les services techniques.

Deux exercices ont été effectués au cours du printemps 2022 en présence des services techniques de la commune et de certains membres de la réserve communale de sécurité civile.

CADEROUSSE : DES INONDATIONS HISTORIQUES ET RÉCURRENTES

De nombreux épisodes d'inondations et de crues du Rhône ont marqué l'histoire de Caderousse : en octobre 93, en janvier 94, en septembre 2002, en novembre 2002, en décembre 2003.

Sans oublier celles répertoriées depuis l'inondation du 31 mai 1856 : l'eau monta jusqu'au premier étage de nombreuses maisons.

Récurrents, ces différents épisodes climatiques laissent aux Caderoussiens de mauvais souvenirs, à jamais marqués dans leur mémoire par des images de montées des eaux contre lesquelles l'homme reste encore impuissant.

« Malgré tous les matériels et systèmes de protection déployés ces dernières années, nous devons apprendre à vivre avec le risque. Rester vigilant et mobilisé, tel est notre devoir en tant qu' élu afin d'affronter un évènement naturel incontrôlable. Informer et protéger la population est une responsabilité importante qui a conduit à l'établissement, par les services de la Préfecture de zonages : plans de prévention du risque inondation et le Plan local d'urbanisme de la commune approuvé en avril 2020. Les décisions qui en résultent sont parfois difficilement comprises par la population mais elles sont pourtant nécessaires. » reconnaît Christophe Reynier-Duval.



LES BONS RÉFLEXES

Voici quelques conseils en cas de fortes pluies et/ou orages. En premier et dans la mesure du possible : **restez chez vous !**

- **Évitez les déplacements.** Si vous y êtes obligé : prudence et vigilance / ne pas s'engager à pied ou en voiture sur une voie immergée / prévenir ses proches.
- **Pour protéger votre intégrité et votre environnement :** prenez vos précautions face à la montée des eaux en montant ou surélevant vos meubles. Prévoyez des moyens d'éclairage de secours + réserve d'eau potable. Fermez portes, fenêtres, aérations.
- **Éviter d'utiliser le téléphone** pour libérer les lignes pour les secours d'urgence.
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école** pour ne pas les exposer au danger.
- **Pour les personnes demeurant à l'extérieur du village :** déplacez vos véhicules pour les mettre en sécurité.
- **Couper le gaz et l'électricité et mettre les appareils en sécurité.**
- Signaler sans attendre les éventuels départs de feux.
- **Écoutez la radio** (France Bleu Vaucluse)
- **Suivre les réseaux sociaux**

Après l'inondation :

- Aérez et désinfectez les locaux.
- Évaluez les dommages et renseignez-vous auprès de votre assureur.
- Ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche.
- Chauffez dès que possible.

Le rôle des secours :

- Les sapeurs-pompiers mettent en place un poste de commandement mobile et préparent les unités de secours :
 - Unité de reconnaissance
 - Unité de sauvetage
 - Unité de pompage
 - Unité de plongeurs
- Les services municipaux mettent en œuvre les mesures de sauvegarde et la logistique nécessaire conformément aux dispositions prévues dans le PCS (Plan communal de sauvegarde)
 - Déviation de circulation
 - Ouverture de lieux d'hébergement
 - Communication auprès de la population
- Etc



Les Caderoussiens qui ne l'ont pas déjà fait peuvent s'inscrire à VIAPPEL. Ce système d'alerte téléphonique gratuit leur permet d'être alertés rapidement en cas de risques majeurs.

Formulaire d'inscription disponible à la mairie ou sur le site :
CCPRO - Alerte aux risques majeurs



RETOUR SUR LES FESTIVITÉS



Béatrice Rehor

adjointe à la culture, au patrimoine,
à la communication et à la citoyenneté

Sylvie Gourdon

conseillère municipale
membre de la commission patrimoine, festivités,
culture et tourisme

Quelles sont les animations et évènements qui ont rythmé l'été à Caderousse ?

Les manifestations de l'été ont débuté avec le Festival Théâtre de Rue, le premier week-end de juin. Très belle fréquentation.

Après deux ans d'absence, c'est avec plaisir que nous avons retrouvé la fête provençale, le loto d'été, les visites de l'église, les vides greniers et la fête des écoles tant attendue par les enfants.

Une nouveauté cette année : le retour de la tradition du feu de la St Jean. Cette fête simple et joyeuse s'est clôturée par des danses et la farandole autour du brasier.

Organisées et animées par le comité des fêtes tous les lundis soir de l'été, les soirées Food Trucks à l'ombre des platanes ont été très fréquentées.

Sans oublier les bals offerts par la municipalité : le 13 juillet et celui du 14 août reporté au 16 septembre en raison de la météo.

De beaux moments de découvertes, de convivialité et d'échanges. Merci à tous les bénévoles, à l'équipe du Comité des Fêtes, aux associations et aux commerçants qui ont contribué grandement au succès de tous ces évènements.

A quoi attribuez-vous le succès du Festival du Théâtre de Rue ?

Le public nombreux a été conquis par les six spectacles, tout public et gratuits.

La compagnie Divine Quincaillerie, partenaire de la



municipalité pour la partie artistique, a proposé des spectacles de grande qualité : du frisson, du rire, du suspense, de la poésie... Deux jours d'échanges et d'émotions partagées. Même le temps était idéal pour profiter de ces spectacles en plein air.

La participation de bénévoles motivés et dynamiques est aussi un élément indispensable à la réussite de ce festival dont la portée dépasse largement l'enceinte de la digue.

Merci à tous les bénévoles qui ont assuré l'accueil du public et la mise en place des spectacles.

Quels sont les prochains rendez-vous de la rentrée ?

Septembre a débuté avec la journée des associations et les journées du Patrimoine. L'association La Levado a présenté une exposition sur notre église St Michel et la Buissière a ouvert ses portes pour une découverte artistique. C'est la fête votive de la Saint Michel, le dernier week-end de septembre, qui marque la fin de l'été à Caderousse. Avec ses bals, les animations foraines et cette année, nous l'espérons, le feu d'artifice le vendredi 23 septembre, si le temps le permet. C'est le Mistral qui décidera !

A noter aussi le salon des cultures provençales programmé les 15 et 16 octobre. Nous préparons ce 2ème salon avec l'association Parlaren Cadarouso. C'est une vitrine culturelle autour de la langue et des coutumes avec de nombreuses animations pour tous : deux concerts, un bal-initiation aux danses traditionnelles... L'évènement sera parrainé cette année par Guy Bonnet, auteur compositeur interprète, représentant de la France à l'Eurovision.

La commune participera aussi à la campagne Octobre rose avec la ligue contre le cancer de Vaucluse.

Comment se passe la collaboration avec les associations de la commune ?

Notre commune bénéficie d'un tissu associatif dense et actif qui a montré sa variété, sa richesse et son dynamisme lors de la journée du 3 septembre.

Les associations jouent un rôle important dans les manifestations programmées tout au long de l'année à Caderousse : sportives, culturelles, festives.

Nous nous attachons à conserver un dialogue régulier et une écoute de tous les instants, particulièrement indispensable pour collaborer lors des grands évènements. C'est un mode de fonctionnement essentiel dans une petite commune pour offrir des manifestations riches, variées qui prennent en compte les goûts de chacun.

Retrouvez toutes les
programmations sur l'agenda municipal :
www.caderousse.fr
rubrique agenda des manifestations

Un été à Caderousse

Festival de Théâtre de Rue, Fête Provençale, Feux de la Saint Jean, visites guidées de l'église Saint-Michel, soirées Food Trucks, loto, bal républicain... la commune a vibré tout l'été au rythme d'une programmation variée et festive.





DOSSIER : C'EST LA RENTRÉE



Rentrée au groupe scolaire Jean Moulin
141 élèves en élémentaire et **78 élèves en maternelle**
ont repris jeudi 1^{er} septembre le chemin de l'école



Départ à la retraite de la directrice et bienvenue à la nouvelle directrice Anita Cuartero



C'est avec beaucoup d'émotion que les élèves du groupe scolaire Jean Moulin ont souhaité une bonne retraite à la directrice Maryse Duvivier. Celle qui a accompagné des centaines de jeunes a terminé sa carrière professionnelle lors d'une belle fête de fin d'année, réunissant élèves, anciens élèves, parents et élus au cours de laquelle chacun a pu lui témoigner de son attachement.

À TABLE !

API RESTAURATION est le nouveau prestataire du restaurant scolaire et de la crèche

Depuis la rentrée, les enfants déjeunent avec API Restauration.

Cette entreprise, implantée à Loriol (26), a remporté le marché public lancé par la commune pour le choix du prestataire chargé de la restauration scolaire, du centre de loisirs et de la crèche.

API Restauration propose une cuisine adaptée et des prestations de qualité permettant d'améliorer les repas et de satisfaire les exigences des parents, des enfants et répondre aux dispositions de la loi ÉGALIM.



Les engagements d'API Restauration sont multiples :

- **une cuisine élaborée avec 75 % de produits frais** issus de circuits courts et de producteurs locaux, à base de fruits et de légumes 100 % français
- **des menus respectueux** de la réglementation et des recommandations nutritionnelles
- **un menu végétarien par semaine**, des grammages adaptés aux habitudes de consommation réelle des enfants pour limiter le gaspillage alimentaire
- **des cuisiniers spécialisés** dans la restauration scolaire, des conditionnements respectueux de l'environnement
- **un calendrier d'animations culinaires**, des outils pédagogiques...

« Ces engagements répondent aux attentes des parents et des élus et apportent un gage de qualité nutritionnelle pour nos enfants » précise Christophe Reynier-Duval. « De plus, nous avons été séduits par les valeurs humaines et environnementale de cette entreprise ».

API Restauration débute l'année scolaire avec 160 convives quotidiens à satisfaire : 160 repas répartis le lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les écoliers pendant les périodes scolaires, le mercredi et pendant les vacances scolaires pour les enfants fréquentant le centre de loisirs.

POUR QUE MANGER À LA CANTINE NE COÛTE PAS PLUS CHER

L'inflation inhérente à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie va se répercuter inévitablement sur le prix des repas servis dans les restaurants scolaires dès le mois de septembre.

Afin de ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des familles, les élus de Caderousse ont choisi de ne pas impacter cette hausse sur le budget des familles : la différence de prix sera intégralement prise en charge par la collectivité.

Cet important effort financier s'accorde avec la philosophie du dispositif de tarification sociale déployé depuis la rentrée scolaire 2021/2022 **pour une durée de 3 ans.**

Grâce à ces 2 dispositifs, la volonté communale de soutenir les familles en assurant la prise d'un repas équilibré au moins par jour, se concrétise dans les faits, quotidiennement.

Quelques chiffres

- Coût d'un repas enfant 3,13 € au 1^{er} septembre 2021 pour la commune (sans tarification sociale et ancien prestataire)
- Coût d'un repas enfant 3,78€ au 1^{er} septembre 2022 pour la commune (avec tarification sociale, nouveau prestataire)
- Facturation d'un repas aux familles avec tarification sociale : 0,70 € - 1 € ou 2,90 € (selon quotient familial)

DEVENEZ LES PROCHAINS « PAPIS ET MAMIES ÉCOLE »

« Nous reconduisons le dispositif à la rentrée en permettant à d'autres volontaires de pouvoir intégrer la nouvelle équipe des « papis-mamies école » pour 2022/2023 » explique Christelle Aubertin. Il s'adresse à des seniors ou à des retraités actifs de moins de 75 ans désirant participer à la vie citoyenne de la commune.

« Devenir « papis-mamies école » permet aussi de disposer d'un complément d'activité sur la base d'un CDD. Les candidats retenus après entretien sont rémunérés sur le principe de vacances dont le montant est équivalent au SMIC horaire » précise Christophe Reynier-Duval. « L'autre avantage de ce dispositif est qu'il nous permet de redéployer l'équipe de la police municipale, du lundi au samedi, sur d'autres missions sécuritaires ».

Inscriptions et renseignements à la mairie de Caderousse.

À L'ÉCOLE DE LA DÉMOCRATIE

Après une année bien remplie, les membres du Conseil Municipal des Enfants ont présenté les projets sur lesquels ils ont travaillé. De nouvelles élections auront lieu au cours du mois d'octobre pour remplacer les élèves de CME, entrant en 6^e.

Cinq des huit élus de la première promotion du Conseil Municipal des Enfants ont terminé leur mandat. Lancée par la municipalité en octobre dernier, cette action a permis aux enfants de CM1 et CM2 de s'initier à la citoyenneté.

Sous l'œil attentif de leurs aînées, de Christelle Aubertin et de Béatrice Rehor, adjointes au Maire, accompagnées par Valérie Pécoul, chargée du service enfance-jeunesse et des enseignantes, les jeunes élus ont travaillé sur de différents projets, notamment l'aménagement et la végétalisation de la cour, l'installation d'un poulailler et de nouveaux jeux, le déplacement du terrain de football et de la cour de récréation, l'installation de bancs de l'amitié, la réduction du bruit dans la cantine scolaire...

Dans le cadre de leur mandature ils ont visité les locaux de la caserne des sapeurs-pompiers de Caderousse, ceux de la Compagnie Nationale du Rhône et son écluse. Pour clôturer l'année, ils sont allés à Paris, visiter le Sénat (voir p. 5).

Lors de la séance plénière clôturant l'année, Christophe Reynier-Duval a souligné l'engagement des jeunes et leur sens des responsabilités. *« Bravo pour votre investissement, votre sérieux et votre assiduité. C'est un travail de qualité qui a été effectué. Il nourrira certaines de nos réflexions et nous permettra d'entrer dans une phase opérationnelle sur plusieurs dossiers »*.



Le CME en réunion plénière.

LA CRÈCHE « LE CADEROUSSEL »



BIENVENUE À MÉLANIE MONCHAU

Directrice adjointe

Mélanie Monchau a pris ses fonctions le 1^{er} juillet. En remplacement de la directrice adjointe, elle assure toutes les missions administratives et managériales inhérentes à ce poste.

Pour préparer les inscriptions de la rentrée, elle a reçu les parents de la vingtaine d'enfants accueillis dans les locaux récemment rénovés de la crèche « le Caderoussel ». Après une mission au sein de la Communauté de commune de l'Isle sur Sorgue et plus de vingt ans passés dans différents services de la petite enfance, la jeune femme démarre un nouveau chapitre professionnel en mettant toutes ses compétences et son expérience au service des petits Caderoussiens et de leurs familles.

À LA DÉCOUVERTE DES ANIMAUX DE LA FERME

Comme elle le fait dans tout le Vaucluse et les départements limitrophes, la Ferme itinérante des Zanimobiles d'Orange, structure associative, s'est déplacée jusqu'à la crèche Le Caderoussel le 28 juin dernier.

Les 22 enfants de 3 mois à 3 ans ont vécu une matinée exceptionnelle auprès des lapins, poules, chèvres et cochons. Ils se sont familiarisés avec les animaux en les étrillant, les câlinant, les nourrissant et les caressant sous l'œil des bénévoles de la structure, accompagnateurs et du personnel de la crèche. Ces moments de découverte et de partage sont privilégiés par l'association car ils permettent d'aller à la rencontre des tout petits pour les sensibiliser, dès leur plus jeune âge, au respect et au bien-être animal.





LA CRÈCHE « LE CADEROUSSEL » SE MODERNISE POUR LA RENTRÉE

Après trois semaines de travaux, réalisés cet été, la crèche « Le Caderoussel » accueille désormais les bouts de chou et le personnel dans des locaux rénovés et meublés avec du matériel plus adapté au développement de l'enfant.

Ces travaux s'imposaient pour répondre notamment à la réglementation et aux recommandations du pôle de santé et sécurité au travail du CDG84 et de la PMI. « Rien n'avait été fait en ce sens depuis plus de dix ans » précise Christelle Aubertin, adjointe aux affaires scolaires, à la jeunesse, à la petite enfance et à l'action sociale. « Afin de répondre à cette urgence, nous avons choisi de réaliser d'importants investissements pour rénover, sécuriser les locaux et améliorer les conditions de travail des agents ».

Travaux en direction des enfants

- Renouvellement de 6 lits de couchage pour bébés
- Réaménagement de l'espace de change, avec l'installation d'une nouvelle table de change plus ergonomique et plus pratique pour un usage quotidien, favorisant l'autonomie du jeune enfant.

Travaux en direction du personnel

- Reconfiguration et rénovation de l'espace cuisine (utilisé non pour la préparation des repas mais pour leur remise en température)
- Réaménagement de la buanderie
- Création d'un espace de stockage supplémentaire
- Acquisition de matériel adapté pour limiter le port et le déplacement de charges lourdes et les mouvements répétitifs des agents ; une attention a été portée tout spécialement à l'ergonomie du matériel.



« Comme nous le faisons désormais sur chaque dossier important, une demande de subvention a été déposée pour la réalisation de ces investissements. La commune a bénéficié d'une aide de **26 998 euros** de la part de la CAF (au titre du Fonds de modernisation des Equipements) ; soit 80 % du plan de financement total des travaux de rénovation de la crèche » détaille Christophe Reynier-Duval.

COMMERCES / VIE ÉCONOMIQUE

SÉBASTIEN PORTE - T.L.P

Au seul service du client



Avec ses 25 chauffeurs*, la société familiale T.L.P. est l'un des fleurons économiques de la commune.

Installée à Caderousse, T.L.P. a été créée par les parents de Sébastien Porte, gérant depuis 25 ans de l'entreprise familiale, spécialisée dans le transport et la location de matériel de TP avec chauffeur.

Dotée d'une flotte de 22 camions et de 10 machines (pelles mecalac, pelles à chenilles, pelles à pneus, chargeurs, bulldozers...) T.L.P. travaille pour de grands groupes et des PME sur tout le territoire du Vaucluse, l'est du Gard et le nord des Bouches du Rhône.

« Nous avons l'avantage de louer le matériel avec nos employés, cette polyvalence fait toute la différence car elle nous permet de répondre à toutes les demandes » précise Sébastien Porte.

L'activité de T.L.P s'adresse majoritairement à des professionnels. « Ils représentent 95 % de notre clientèle, les 5 % restant étant réservés aux particuliers, mais cela reste marginal ».

Sébastien Porte ne sait pas si sa fille âgée de 9 ans prendra sa relève ou le rejoindra dans quelques années dans la gestion de l'entreprise familiale. « Elle est encore trop jeune et le métier devient de plus en plus exigeant, mais pour moi il est toujours aussi épanouissant. Comme beaucoup d'autres sociétés, T.L.P. recrute, nous recherchons du personnel titulaire du permis poids-lourds, super lourds et Caces et accueillons aussi des jeunes sans expérience, que nous formons au sein de l'entreprise ».

Les camions de la flotte T.L.P réalisent des milliers de kilomètres à l'année. « Nous roulons beaucoup et, naturellement, nous subissons de plein fouet la crise des carburants. Pour l'instant, nous l'absorbons sans rien changer à notre méthode de travail et à la qualité du service apporté à nos clients ».

*Equipe complétée par trois postes administratifs dans les bureaux

T.L.P.
766 route Orange - 84860 Caderousse
04 90 51 92 05

Marché hebdomadaire

FROMAGER : CHEZ NICO

Le fromage est l'un des mets préférés des Français. Ce qui explique le succès rencontré par Nicolas Letailleur, autour de son stand le mardi matin.



Rien ne prédisposait le jeune homme, pourtant, à devenir commerçant sur les marchés. Ce natif de Manosque a longtemps travaillé dans le domaine de la restauration, serveur, barman, puis responsable de restaurant...

« La première crise sanitaire a stoppé brutalement mon activité. Pour m'occuper, j'ai accompagné ma sœur, fromagère, sur plusieurs marchés de la région ». L'essai lui plaît mais, à la levée du confinement, il reprend son service en salle. Au deuxième confinement, il n'hésite pas. « J'avais pris goût aux marchés. J'ai tourné définitivement le dos à la restauration ».

DANIEL ABRIEU - MAGASIN UTILE

La passion du commerce



Le commerce de proximité est une affaire de famille chez les Abrieu. Les grands-parents de Daniel, gérant du magasin Utile depuis 2013, créent une première coopérative d'achats en commun « le Mistral » en 1934. Depuis, les générations se succèdent en perpétuant cette activité professionnelle exigeante mais offrant un service de qualité.

« Nous sommes épicier de père en fils, ou en fille devrais-je dire puisque ma fille Marie travaille avec moi à Caderousse ».

C'est dans ce même esprit familial qu'il ouvre le magasin Utile, à côté du groupe scolaire, une enseigne de la filiale Système U, qui a trouvé sa juste place dans la commune. « J'ai souhaité perpétuer un commerce alimentaire indépendant et de proximité. C'est dans mes gènes » explique Daniel Abrieu. Cette proximité, il la conjugue aussi tout au long de l'année. « Nous participons activement à la vie et aux animations du village, aux côtés de nombreuses associations ».

Ouvert 7 / 7

« Nous sommes ouverts 7 jours sur 7, sauf le 1^{er} janvier. Le service avant tout. C'est notre devise et notre force ».

Sur 250 m², la surface de vente propose un nouveau rayon bio et une large gamme de produits frais, de la charcuterie, de la viande, des fruits, des légumes, des vins en provenance directe des producteurs locaux qui en assurent qualité, circuits courts et traçabilité, et aussi tous les produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien, avec un dépôt gaz et une laverie.

Futurs travaux

« Nous avons une clientèle fidèle tout au long de l'année à laquelle s'ajoutent les touristes et les cyclos empruntant la ViaRhôna. C'est pour eux que nous allons engager des travaux d'aménagement en octobre, pour offrir de nouveaux services comme un rayon snacking où nous trouverons un micro-ondes, une machine à café... »

Daniel Abrieu réfléchit aussi à l'installation d'une borne de recharge électrique.

L'été, c'est la grosse saison pour les six employés à temps plein puisque le magasin est ouvert non-stop toute la journée pendant cette période.

« De quoi assurer un accueil et un service au plus proche des attentes et des habitudes de consommation de notre clientèle ».

Utile

10 avenue Anciens Combattants d'Afrique du Nord

04 90 60 64 23

Issu d'une famille qui a le marché dans le sang, Nicolas se lance et choisit... les fromages. Encore une histoire de famille, avec sa tante chevrrière Nicolas apprend sur le tas, écoute, essaye...

Il a déjà pour lui d'aimer les contacts humains et les échanges. Le reste suit naturellement. Ses premiers clients ne s'y trompent pas, attirés par son magnifique étal de petits chèvres ou de belles tommes de Savoie, mais aussi par son sourire et sa convivialité.

« Le fromage, c'est un produit emblématique français mais il y en a des centaines ! Je me suis formé, j'ai appris leur nom, le temps d'affinage, les recettes de fabrication. C'est un vrai métier ».

Nicolas Letailleur réserve ses matins aux marchés locaux (lundi à Piolenc, mardi à Caderousse, mercredi à Rasteau, jeudi à Goult, vendredi et

dimanche à Rochefort du Gard, où il réside). Le reste du temps, il court s'approvisionner auprès des producteurs locaux ou des cavistes de renom afin d'offrir des produits de saison et de qualité.

Il aime particulièrement le marché de Caderousse. « Pour l'accueil qui m'a été réservé et la fidélité de mes clients. Son déplacement au cœur du village en fait un endroit convivial comme j'aime ».





Christine RIEU

Conseillère municipale déléguée à l'action sociale et au lien intergénérationnel



RENCONTRE AVEC CHRISTINE RIEU

Pourquoi organiser une Semaine Bleue à Caderousse ?

Christine Rieu : Notre volonté est de faire connaître aux seniors et plus globalement à l'ensemble de la population toutes les activités et temps d'échanges susceptibles d'être organisés sur la commune à destination des seniors. Cette ambition poursuit la volonté d'éviter l'isolement, phénomène malheureusement trop connu chez les seniors, tout en favorisant le lien social et l'entraide pour permettre une autonomie la plus longue possible.

La semaine bleue et son éclairage national permettent aux seniors d'occuper une place centrale au sein du village.

C'est un signal fort que nous leur adressons et que nous adressons plus largement auprès des Caderoussiennes et Caderoussiens pour attirer leur attention sur les problématiques rencontrées, sur les besoins de solidarité et d'intergénérationnalité dans les échanges et les relations humaines.

Quelles sont les actions engagées par la municipalité en faveur des seniors de Caderousse ?

C. R. : Tout au long de l'année, la commune aide les personnes qui se manifestent et demandent de l'aide, veillent à la prise en charge des personnes vulnérables (par exemple en cas de canicule), s'emploient à égayer et dynamiser le quotidien avec l'instauration d'ateliers de gymnastique (en partenariat avec Siel Bleu), et la proposition d'ateliers numériques, conduits par le conseiller numérique à la Poterne du Barri. L'association Atout Coeur joue aussi un rôle important en proposant des activités de loisirs toutes les semaines au sein du foyer du 3^e âge. Nous les remercions vivement.

La situation sanitaire a permis en 2022 de renouer avec le repas des aînés. Nous avons mis beaucoup de cœur à l'ouvrage pour que celui-ci soit une réussite, tout en n'omettant pas la traditionnelle distribution des colis de Noël.

Un point d'honneur est mis pour qu'un maximum d'activités initiées par la Mairie puisse aussi se traduire auprès des résidents de l'EHPAD Jeanne de Baroncelli, afin que personne ne soit écarté. C'est notre conception du principe de solidarité.

PROGRAMME SEMAINE BLEUE

Lundi 3 octobre

10h/12h

Ateliers de découverte de la gymnastique

animés par l'association Siel Bleu

Dojo/Cours du boulodrome

15h/17h30

Table ronde

« le cadre de vie des aînés »

Animée par M. Favier

Petite salle des fêtes

Mercredi 5 octobre

15h30

Goûter intergénérationnel et jeux de société

Foyer 3^e âge et EPHAD

Jeudi 6 octobre

10h/12h

Réunion information sur la Mutuelle communale

Salle Paul Marquion

Vendredi 7 octobre

9h/10h et 10h/11 h

Ateliers découverte de la Zumba et Pound

animés par l'association Siel Bleu

Salle de danse

14h30/16h30

15 h : début de la dictée des aînés, Suivie d'une dégustation de Mias

Foyer 3^e âge

BELLE AMBIANCE AU REPAS DES AÎNÉS

Après deux années de suspension en raison de la crise sanitaire, la commune a renoué avec la tradition du repas offert aux aînés de Caderousse.

Organisé mardi 26 avril à la salle des fêtes Pierre Cuer, ce rendez-vous gourmand et solidaire a réuni 120 convives, accueillis par le maire et plusieurs élus.

Pour préparer ce repas, la municipalité a fait travailler plusieurs commerçants de la commune, (le boucher, 3 producteurs de fraises et deux vignerons). L'orchestre Sharm a apporté à cette rencontre une note festive très appréciée de tous.



LA GYM TOUT EN DOUCEUR



Dans le cadre des animations proposées par Siel Bleu, association avec qui la commune a signé une convention, les seniors de Caderousse de plus de 60 ans bénéficient d'ateliers de gymnastique douce, tous les lundis matin.

Pendant une heure, ils pratiquent des exercices adaptés à leur âge et à leur condition physique.

Ces cours, dispensés par des professionnels, permettent de prévenir la perte d'autonomie et conforte la sensibilisation à la pratique régulière d'une activité physique.

Les sessions se déroulent le lundi : de 9 h à 10 h / de 10 h à 11 h / de 11 h à 12 h à la salle multisports Jean-Marie Roche.

Renseignements et inscriptions :

audrey.charrin@sielbleu.org - 07 87 37 56 52

ASSOCIATIONS



BIBLIOTHÈQUE LIRE AUTOUR DE LA DIGUE

La bibliothèque de Caderousse tisse un lien intergénérationnel au service de la lecture pour tous.

Créée par l'Amicale Laïque, il y a 60 ans, la bibliothèque associative « Lire autour de la digue » est depuis toujours gérée par des bénévoles. Une équipe enthousiaste et engagée assure des permanences hebdomadaires.

« Nous aimons nous retrouver deux fois par semaine* pour accueillir enfants et adultes, leur faire découvrir les derniers ouvrages parus, nos coups de cœur, les conseiller et les aider à choisir parmi tous nos livres » explique la présidente.

Sandrine Robba, entourée des quatre autres membres composant le bureau, a remplacé Béatrice Rehor à la présidence quand cette dernière a été élue au conseil municipal en juin 2020. « Mais je suis membre active depuis très longtemps, comme beaucoup d'entre nous » précise-t-elle.

Un lien entre les générations

Le « noyau dur » n'a pas baissé les bras pendant la crise de la Covid. Les bénévoles ont continué à animer la bibliothèque avec pugnacité et enthousiasme, très attachées à conforter un lien entre les générations et la notion de solida-

rité, véritable ADN de l'association. « Beaucoup de nouveaux adultes ont poussé la porte de la bibliothèque pendant les confinements mais nous n'avons pas pu accueillir les classes comme nous le faisons en période normale. Pour que les enfants gardent un lien avec la bibliothèque, nous préparons toutes les semaines des caisses de livres d'après les listes fournies par les maîtresses ».

Toutes l'avouent, elles espèrent accueillir à nouveau les enfants de l'école dès la rentrée pour de nouveaux ateliers lecture, concours de nouvelles ou heures du conte. « Car ce sont des moments de partage importants pour nous tous ».

La bibliothèque participe aussi, tout au long de l'année, aux animations et festivités de la commune et propose plusieurs visites à la maison de retraite.

A la demande

Romans, bandes dessinées, mangas, policiers, biographies, essais... la bibliothèque recense environ 9 000 titres en tout genre.

Des nouveautés arrivent régulièrement sur les rayonnages, même si d'anciennes références comme la série des « Martine » sont toujours plébiscitées.

« Le partenariat avec la Bibliothèque Départementale nous permet de recevoir 400 nouveaux livres tous les six mois, ce qui offre un important renouvellement de notre catalogue de prêt ».

« Lire autour de la Digue » répond aussi aux demandes spécifiques

de ses adhérents. « Vous désirez un titre particulier que vous ne trouvez pas en rayon ? Nous le commandons et le recevons via la navette départementale le mois suivant. Nous assurons aussi un service à domicile sur demande quand les personnes ne peuvent pas se déplacer ».

Des adhérents à la page

Lecteur passionné ou simple curieux ? Traversez la cour de l'école et poussez la porte du local pour découvrir les milliers de livres référencés et rangés par les bénévoles qui vous accueilleront, le sourire aux lèvres.

La consultation est libre, l'abonnement annuel pour les emprunts est de 12 euros par an, gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans).

Profitez de la rentrée pour rejoindre la communauté des 200 adhérents* de la bibliothèque « Lire autour de la Digue ».

*Mardi et jeudi de 15h à 18h30 et le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h30 à 12h

Renseignements : 06 13 57 09 62
sandrineetjo@free.fr
amicale84860@live.fr

Composition du bureau
Présidente : Sandrine Robba
Secrétaire : Chantal Tiberghien
Trésorière : Nives Ughetto
Secrétaire adjointe :
Géraldine Mesmin
Trésorière adjointe :
Gisèle Rigaud



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Les associations se sont retrouvées pour une après-midi d'échanges et de convivialité



“ Coup de chapeau à tous les bénévoles engagés, tout au long de l'année, au service de l'animation de la commune ”



Cette demi-journée, organisée par la municipalité, permet chaque année de valoriser la richesse et le dynamisme du tissu associatif, de proposer aux Caderoussiens de rencontrer les associations et leurs bénévoles, découvrir les activités proposées, de s'inscrire ou se ré-inscrire à un club local. Un moment incontournable pour repartir dans un nouveau cycle après l'été.

Une grande majorité des 53 associations de Caderousse était présente pour accueillir, ce samedi 3 septembre, un public nombreux pour ce rendez-vous de la rentrée.

Merci.

Subventions 2022

150152 € versées à 40 associations : la commune poursuit son engagement et son soutien aux associations de Caderousse.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Agir pour que le choc énergétique ne devienne pas un choc financier

Comme toutes les collectivités, Caderousse doit faire face à l'augmentation des prix de l'énergie, principalement causée par la situation économique post-Covid et l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Plutôt épargnée en cette année 2022, la commune s'apprête à affronter une période de préparation budgétaire délicate pour 2023. Le renouvellement d'un des contrats d'électricité sera un élément choc pour les finances locales, sans qu'aucune compensation financière ne soit versée de la part de l'Etat. Le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement sur les prix de l'énergie bénéficie aux particuliers mais non aux collectivités territoriales, pour l'instant. Les dépenses d'énergie constituent pourtant un poste budgétaire majeur pour les collectivités locales et davantage encore pour les communes qui ont un important patrimoine (salles municipales, école, crèche, logements communaux, boulodrome, gymnase) à assumer. Cette préparation budgétaire sera d'autant plus périlleuse que les prix des matières premières se sont aussi envolés

et impactent l'ensemble des projets. Tout l'enjeu est donc de parvenir à assumer ces dépenses obligatoires, sans détériorer la qualité des services, ni augmenter les taux d'imposition communaux. L'objectif est véritablement de pouvoir continuer à investir pour le territoire et ses habitants. Car diminuer le niveau d'investissement reviendrait à fragiliser les emplois locaux et donc le pouvoir d'achat. Les collectivités territoriales sont, rappelons-le, le premier investisseur public.

Pour pouvoir assumer cette explosion des prix de l'énergie, il est plus que jamais nécessaire de faire preuve de sobriété énergétique, autant individuellement que collectivement. Nous en appelons donc à la responsabilité de chacun : particuliers, agents, usagers du service public, associations dans notre façon d'utiliser les biens publics. En parallèle la commune se mobilise en faveur d'une transition énergétique pour amorcer des changements déterminants, à court et long terme. Une prise de conscience doit avoir lieu, il nous revient d'agir et d'adopter de nouveaux réflexes dans notre quotidien comme modifier d'un ou deux degrés la température des pièces, s'assurer de

l'extinction des appareils électroniques ou de la lumière. Ces petits efforts du quotidien peuvent entraîner une répercussion conséquente sur la facture d'énergie.

Face à cette crise énergétique sans précédent deux options s'offrent à nous : baisser les bras et subir une situation en espérant des jours meilleurs ou accompagner cette prise de conscience collective en amorçant des politiques « plus vertes » pour notre avenir. En matière de gestion patrimoniale par exemple, des diagnostics pour l'isolation des bâtiments et logements communaux seront peu à peu diligentés sur le territoire, dans l'optique de pouvoir investir continuellement sur la base de plans pluriannuels et permettre d'avoir des bâtiments moins gourmands en énergie, plus respectueux de l'environnement. La maîtrise des coûts énergétiques est un enjeu de taille pour toutes les collectivités. Elle est devenue la question centrale, celle avec laquelle nous sommes tous obligés de composer si nous ne voulons pas hypothéquer l'avenir.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION 1

1 - La municipalité a organisé le 31 mai une réunion d'information sur l'Assainissement Non Collectif (ANC) ouverte à toutes les personnes concernées par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a fait salle comble (+200 personnes) et avait convié pour l'occasion différents prestataires Rhône-Ventoux, la CCPRO et l'ADIC.

Le débat tourna rapidement sur les tarifs exorbitants en vigueur demandés par le prestataire Rhône-Ventoux. Ces tarifs, applicables de l'étude de faisabilité aux frais d'engagements successifs, devraient être supportés par chaque administré concerné par l'ANC.

Ce dernier a essayé de justifier ces tarifs par le fait que la commune de Caderousse est décentralisée par rapport à la zone de service du syndicat, les obligeants à faire plus de kilomètres. Or, cet argument n'est pas recevable car les tarifs sont les mêmes pour les 34 communes adhérentes.

Il paraît évident que cette explication ne peut être acceptable, surtout en ces temps de forte inflation ou chacun regarde son porte-monnaie, compare et recherche des offres à moindre coût. Une autre remarque mais adressée à la CCPRO qui était un peu l'invité surprise, d'entendre de la voix de ce technicien que sur la commune d'Orange, les contrôles étaient faits par eux-mêmes

Nous constatons donc l'absence de recherche de solutions moins coûteuses pour les administrés et invitons fortement la CCPRO à demander un audit externe du Syndicat Rhône-Ventoux quant à son organisation et sa gestion, il est évident que des pistes d'économies pourraient apparaître.

Il est également regrettable que l'ADIC n'ait eu aucun temps de parole et n'ait pu faire part des revendications de ces adhérents. Sa connaissance du dossier aurait pu apporter une expertise complémentaire aux explications transmises par la mairie, le Syndicat Rhône-Ventoux et la CCPRO.

2 - Cimetière. La contrariété soulevée par de nombreux Caderoussiens lors de mes visites au cimetière est son état jugé déplorable par manque d'entretien devenu récurrent dans la lutte contre les mauvaises herbes. Le personnel chargé de l'entretien du cimetière fait ce qu'il peut avec les moyens qui lui sont donnés. Aux vues du manque de temps du personnel dédié à cette tâche, un sujet de réflexion pour la sous-traitance de l'entretien, avec du coup obligation de résultat, de notre patrimoine familial serait, je pense, la solution pour donner satisfaction aux habitants et retrouver ce lieu paisible et agréable au recueillement.

Gislaine Eynard, Danielle Lopez, Michel Légerot, J Pierre Blairon

TRIBUNE DE L'OPPOSITION 2

Caderoussiens (nes)

Travaux: CD17

La mairie aurait pu profiter des travaux de raboutage pour boucher les trous devant les conteneurs du stade Reynaud, afin d'améliorer la dépose des déchets. Egale à elle-même pas de réponse à notre mail ce qui ne nous choque pas !!! Hélas une fois de plus il montre son incompétence en matière de sécurité

Nous avons demandé au département de reculer de 200 ml vers le nord pour des raisons de sécurité, la signalisation au sol (les flèches de rabattements) qui a été acceptée. Bravo le département pour cette réactivité et merci des riverains

BENAT Jean

**Nous imprimons les « Tribunes »
reçues en l'état.**

AGENDA

DU 23 AU 25 SEPTEMBRE	FÊTE VOTIVE	Cours Aristide Briand
23 SEPTEMBRE	FEU D'ARTIFICE	Sur la digue
25 SEPTEMBRE	BAL	Salle des Fêtes
1 ^{ER} OCTOBRE	INAUGURATION OCTOBRE ROSE SPECTACLE - THÉÂTRE	Salle des Fêtes
8 OCTOBRE	MARCHE / OCTOBRE ROSE	Rendez-vous à l'Espace Jeune
9 OCTOBRE	BOURSE AUX JOUETS "CARTABLE ET FARANDOLE"	Salle des Fêtes
15 ET 16 OCTOBRE	SALON DES CULTURES PROVENÇALES	Salle des fêtes et gymnase
29 ET 30 OCTOBRE	SALON PLAY MOBIL DÉFI SPORTIF	Salle des fêtes et gymnase
12 NOVEMBRE	LOTO DE LA CHASSE	Salle des Fêtes
27 NOVEMBRE	MARCHÉ DE NOËL	Salle des fêtes
2 DÉCEMBRE	TÉLÉTHON	Salle des fêtes et gymnase
11 DÉCEMBRE	LOTO BOULE DU RHÔNE	Salle des Fêtes
16 DÉCEMBRE	CONCERT DE NOËL	Eglise Saint Michel
17 DÉCEMBRE	LES CADEROUSSIENS FONT DU SKI	Place Aristide Blanc
31 DÉCEMBRE	RÉVEILLON DU COMITÉ DES FÊTES	Salle des Fêtes
6 JANVIER	VOEUX DU MAIRE	Salle des fêtes
7 JANVIER	LOTO DES POMPIERS	Salle des fêtes
14 JANVIER	LOTO "CARTABLE ET FARANDOLE"	Salle des fêtes
21 JANVIER	LOTO ATOUT CŒUR	Foyer 3 ^e Age
22 JANVIER	REPAS DES ITALIENS	Salle des fêtes
28 JANVIER	LOTO DU FOOT	Salle des fêtes

Sous réserves de modifications de dernière minute
Informations complémentaires : www.caderousse.fr - 04 90 51 90 69

CADEROUSSE EN FÊTE

Vendredi 23

- 14 h 00 - Concours de belote par équipes montées et concours de rami
Prix et chichis offert par la municipalité
Foyer Capdeville - Ouvert à tous
- 20 h 45 - Défilé aux lampions
Rendez-vous devant la mairie
- 21 h 30 - Feu d'artifice par Scénofrance
Rendez-vous digue sud
- 20 h 30 - Orchestre ORBLUE

Dimanche 25

- 10 h 30 - Balade familiale
Rendez-vous Café de la Place
Organisé par Les Barulaires
- 15 h 00 - Concours de boule à la mêlée
Boulodrome Taurelle
Organisé par la Boule du Rhône - Ouvert à tous
- 18 / 22 h - Soirée dansante
Salle des Fêtes **NOUVEAU**
Orchestre : Christian YANN

Samedi 24

- 10 h 00 - Concours de barbecue
Place Jean Jaurès
Organisé par le Comité des Fêtes
- 14 h 30 - Concours de boule à la lyonnaise
Boulodrome Gaston Serguier
Organisé par La Piboule
- 17 h 00 - Ball-Trap laser
Place Jean Jaurès
Organisé par le Comité des Fêtes
- 21 h 00 - Soirée - Orchestre : TABASCO

Durant le week-end Animations foraines

FETE VOTIVE SAINT-MICHEL

23/24/25 septembre

